

Lutter contre les réformes Macron

Argumentaire n° 3 - Suppression brutale des conquêtes sociales

Emmanuel Macron veut remplacer les cotisations maladie et chômage prélevées sur les salaires par une augmentation de l'impôt appelé contribution sociale généralisée (CSG). Cette réforme est loin d'être anodine puisque l'assurance maladie et l'assurance chômage sont des conquêtes du mouvement ouvrier. En créant ces deux caisses, les organisations syndicales avaient comme objectif de les gérer en dehors de la tutelle de l'Etat.

Ces caisses, et plus généralement la Sécurité sociale, étaient le modèle de la démocratie sociale pivot des revendications du mouvement ouvrier. En effet, le mouvement ouvrier considérait que la démocratie politique se limitait à l'Assemblée nationale sans jamais investir le champ économique qui restait sous la dictature du patronat. La démocratie sociale devait être la préfiguration de l'émancipation des travailleurs. Pour l'Etat, supprimer ces cotisations et les remplacer par une augmentation de la CSG, c'est pouvoir enfin en finir avec ces conquêtes sociales.

La suppression des cotisations chômage est la première étape de la réforme de l'Unedic. A l'origine, l'assurance chômage devait elle aussi faire partie de la Sécurité sociale. Elle s'inscrivait dans le programme du Conseil national de la résistance et avait comme objectif de protéger les salarié-es privés d'emploi, victimes du système économique. Jusqu'en 1967, les syndicats avaient 80 % des voix dans la gestion de la Sécurité sociale, et les organisations patronales seulement 20 %. Un des enjeux du patronat, aidé de certains syndicats, était donc d'éviter que l'assurance chômage y soit rattachée pour pouvoir peser sur son fonctionnement. C'est ainsi que naquit l'Unedic en 1958 avec une gestion paritaire : 50 % pour les syndicats, 50 % pour le patronat.

Aujourd'hui, face aux projets d'étatisation de l'assurance chômage par Emmanuel Macron, nous sommes face à sa volonté assumée de supprimer ce qui reste une conquête sociale des salarié-es. En arrachant l'Unedic à la gestion paritaire, l'Etat décidera des montants et des modalités de l'indemnisation.

Sa subordination aux intérêts patronaux revient ni plus ni moins à remettre les clefs de la gestion de l'assurance chômage au Medef. Il est donc à craindre le passage à une indemnité forfaitaire, la généralisation des minima sociaux, et une détérioration sans précédent de l'indemnisation et des droits des chômeurs. C'est aussi la porte ouverte à une généralisation des complémentaires privées et à une progressive privatisation de l'assurance chômage, ce dont rêvent depuis maintenant longtemps les grandes boîtes privées du secteur de l'assurance.

La suppression des cotisations maladie laisse craindre un avenir similaire pour l'ensemble de la Sécurité sociale. **La politique d'Emmanuel Macron est un grand retour en arrière qui cherche à rayer de notre société tous les progrès sociaux gagnés de haute lutte par les travailleuses et travailleurs.**

MARDI 12 SEPTEMBRE, POUR DEFENDRE NOS DROITS

TOUTES ET TOUS EN GREVE